

## Les Candidats

la  
cgt

Christine SOULETIE  
COS



Jean-Claude EYROLLES  
CTM Espaces Verts



Emmanuel GOURDOUX  
Direction Générale



Jacqueline MARTHON  
Service Scolaire



Joanna ESPINASSE  
SPIC Parkings



Martial LEYRAT  
CTM Espaces Verts



Chistelle JARRIGE  
CTM Secrétariat



Simone LAPLACE  
CTM Bureau d'Etudes



Nicolas CERON  
CTM Atelier Mécanique



Bruno DUMAS  
CTM Achats



Laurence GOUT  
CCAS



Melanie SAINT ETIENNE  
CCAS



Isabelle THARAUD  
Service Financier



Gilles RIVIERE  
CTM Maçonnerie



Johan ROSOLINI  
CTM Manutention



David CEAX  
Restauration



Les élus CGT ne sont ni des voyous, ni des casseurs,  
ni des faignants, ni des truands, ni d'irréductibles  
Gaulois... Ils sont des salariés comme vous.

**REJOIGNEZ-NOUS !**

**FIER-E-S**  
D'ÊTRE  
FONCTIONNAIRES !

Élections professionnelles Fonction publique territoriale

6 DÉCEMBRE  
2018  
**JE VOTE CGT**

fédération  
des services  
publics  
la  
cgt

Syndicat CGT des Territoriaux  
Ville de Tulle et CCAS  
2, rue de la Bride  
tél 05 55 26 16 15  
cgt.tulle@gmail.com

Comité Technique  
Elections 2018

**PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES : VOTEZ CGT !**

### Quand et où voter ?

Le jeudi 6 décembre de 9h à 16h, salle des mariages de la Mairie. Il est autorisé de voter pendant le temps de travail.

### Qui vote ?

Les agents stagiaires ou titulaires de la Mairie de Tulle et du CCAS qui sont en activité (y compris en congé, RTT, récup, maladie ou longue maladie) ainsi que les agents stagiaires ou titulaires en congé parental.

Les agents contractuels de droit public ou de droit privé bénéficiant d'un CDI ou d'un CDD d'une durée minimale de 6 mois (y compris en congé, RTT, récup, maladie ou longue maladie) ainsi que les agents en congé parental.

### Que revendiquent les élus CGT en CT ?

- Des moyens humains, financiers et matériels adaptés aux missions et qui contribuent à l'amélioration des conditions de travail et du service public.
- Des organisations de services efficaces et au plus près des besoins des personnels et des usagers.
- Un régime indemnitaire intégré dans le salaire et à défaut valorisant les qualifications et prenant en compte la pénibilité, l'exposition aux risques et les contraintes particulières des postes de travail.
- Le respect de nos statuts et l'application des réglementations.
- Le droit à la formation et à l'égalité professionnelle.
- La participation de l'employeur à la mutuelle et à l'action sociale.

### Le résultat de ce scrutin déterminera le nombre de mandats CGT en CHSCT, ce qui permettra d'intervenir sur :

- La sécurité et la protection physique et mentale des agents.
- L'amélioration des conditions de travail.
- L'analyse des risques professionnels.

**IL N'Y A QU'UN SEUL TOUR ET LES BULLETINS RAYÉS OU ANNOTÉS SONT NULS :  
IL FAUT VOTER LISTE ENTIÈRE !**



STOP à l'effondrement des effectifs à la ville de Tulle ! Supprimer des fonctionnaires, c'est supprimer le Service Public !



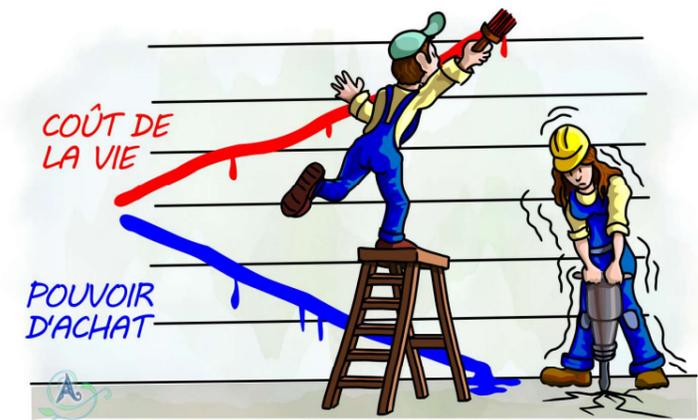
Des agents qualifiés et formés pour chaque métier = garantie d'un service public efficace !



Moyens et matériels adaptés = santé des agents préservée = besoins des usagers satisfaits !



Pas de privatisation ! Des financements pérennes pour le Service Public ! Les usagers de nos territoires ne doivent pas être abandonnés !



Revalorisation immédiate du point d'indice pour augmenter le pouvoir d'achat des agents !



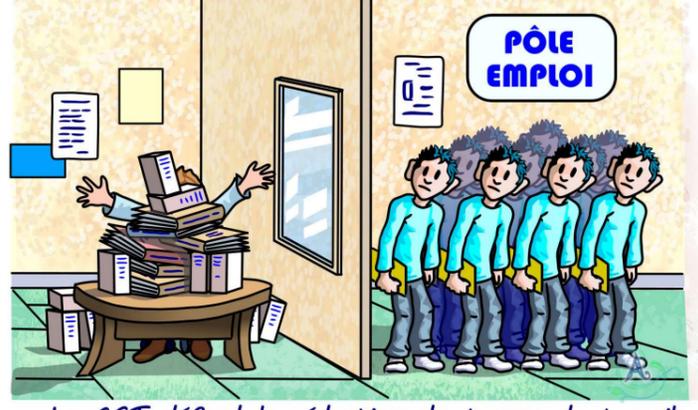
Pas de prime au mérite ! Même poste = même salaire !



Des élus CGT disponibles et à l'écoute pour vous accompagner et défendre vos droits. Tous ensemble on est plus fort !



Suppression du jour de carence pour tous les salariés !



La CGT défend la réduction du temps de travail (32h/semaine) pour améliorer les conditions de travail et lutter contre le chômage !



Non le statut des fonctionnaires n'est pas un privilège ! C'est la garantie de leur neutralité, de leur impartialité et de leurs droits !



Les élus CGT défendent en CT l'augmentation des prestations sociales (Chèques déjeuner, mutuelle, prévoyance, subvention au COS...)



Les élus CGT défendent une formation professionnelle pour tous les agents tout au long de leur carrière !



Pas de médecin du travail depuis janvier 2018 = santé et sécurité des agents en danger !



La CGT revendique la retraite à taux plein pour tous à 60 ans et la prise en compte de la pénibilité !

